



Devenez un Territoire Numérique Libre,

En 2024, faites valoir les actions libres menées au sein de votre collectivité



Depuis 2016, le Label Territoire Numérique Libre, est une initiative de l'ADULLACT visant à promouvoir l'utilisation de logiciels libres au sein des collectivités territoriales. Le label Territoire Numérique Libre compte aujourd'hui, plus de 70 collectivités territoriales récompensées pour leurs usages du numérique libre.

Créé par l'association ADULLACT et soutenu par plusieurs associations et acteurs du Libre, le label **Territoire Numérique Libre** réunit chaque année les collectivités qui ont fait le choix de privilégier les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs sur leur territoire.

Ce label encourage l'utilisation et le développement de **logiciels libres, vecteurs d'indépendance, de souveraineté numérique et d'économie d'argent public**. C'est un outil d'auto-évaluation pour les services concernés, mais également un outil de sensibilisation **à destination des élus, agents et administrés**.

Le barème de cette édition est adapté à la taille et donc aux capacités des collectivités. Pour y participer cette année, la campagne de candidature débutera dès le **20 juin 2024**, plus d'informations sont disponibles sur **le site du Label Territoire Numérique Libre**. L'annonce des résultats et la remise des labels auront lieu le **4 décembre 2024 à Paris**, durant l'événement **Open Source Experience**, avec le soutien de **Systematic Paris Région**. Le label est soutenu par les associations **AFUL, April, Décllic**, par le **Conseil National du Logiciel Libre, le Cluster NAOS et la commune de Saint-Martin-d'Uriage**.

CONTACT



www.territoire-numerique-libre.org



Camille TILLATTE | Responsable Communication



@TerrNumLibre | #TNL2024



camille.tillatte@adullact.org